

Soutenez la formation des talents dont votre entreprise a besoin

Taxe d'apprentissage 2023

FAITES D'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ VOTRE PARTENAIRE



Affecter le solde de la taxe d'apprentissage à Université Paris Cité, c'est contribuer à la formation et au développement des compétences de nos étudiantes et étudiants, vos collaboratrices et collaborateurs de demain. C'est également soutenir un établissement qui a fait de la professionnalisation et de l'innovation un axe majeur de sa stratégie. Avec vous, construisons l'avenir. Votre soutien est essentiel. Merci !

Édouard Kaminski

Président d'Université Paris Cité



La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle d'Université Paris Cité. Elle contribue à la mise en œuvre d'une pédagogie innovante et d'une recherche scientifique en phase avec les attentes du monde socio-économique. À travers le versement ciblé du solde de la taxe d'apprentissage, c'est une nouvelle relation qui s'instaure entre vos entreprises et notre université.

Université Paris Cité s'engage à faire émerger de nouvelles connaissances et des découvertes ouvrant de larges horizons vers la création de nouveaux métiers.

Avec Université Paris Cité, investissez dans l'avenir !

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

- Pour contribuer à la formation des talents qui rejoindront demain vos équipes ;
- Pour participer à l'amélioration continue de la qualité de nos formations et à leur adaptation aux besoins de vos métiers ;
- Pour développer de nouveaux projets pédagogiques, scientifiques et technologiques répondant aux défis environnementaux et sociétaux ;
- Pour soutenir la recherche fondamentale et appliquée, source d'innovation et de transfert technologique ;
- Pour faciliter l'arrivée de nos diplômées et diplômés sur le marché du travail.

EN VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À UNIVERSITÉ PARIS CITÉ, VOUS INVESTISSEZ DANS :

- Des équipements scientifiques de pointe en appui à la formation et à la recherche ;
- L'internationalisation de nos enseignements et le déploiement de parcours d'études à l'étranger ;
- L'employabilité de nos étudiantes et nos étudiants en entreprise ;
- Des actions de responsabilité sociétale et environnementale ;
- Des formations sur mesure co-construites avec vous.



Qui sommes-nous ?

Ancrée au cœur de la capitale, Université Paris Cité figure parmi les établissements français et internationaux les plus prestigieux grâce à sa recherche de pointe, ses formations supérieures d'excellence, son soutien à l'innovation dans tous les domaines. Elle s'appuie sur la richesse disciplinaire de ses trois Facultés – Santé, Sciences, Sociétés et Humanités – et de l'institut de physique du globe de Paris.



UNE UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE CONNECTÉE AUX BESOINS DU MONDE-SOCIO-ÉCONOMIQUE

Avec un potentiel inégalé en santé, qui en fait l'une des plus importantes universités d'Europe dans ce domaine, Université Paris Cité couvre par ailleurs l'ensemble des champs disciplinaires majeurs en sciences, ingénierie, arts et humanités. La pratique de l'interdisciplinarité fait partie des atouts de la communauté académique d'Université Paris Cité et peut être mise au service des évolutions actuelles de la société : enjeux climatiques, nouvelles approches de la santé, intelligence artificielle, data et numérique.

Sa situation géographique, et ses relations établies à l'échelle nationale et internationale lui permettent d'être en prise avec les demandes sociales et les besoins émergents en matière de formation, de recherche et d'innovation.

CHIFFRES CLÉS FORMATION

30 487

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
EN 1^{ER} CYCLE

15 803

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
EN 2^E CYCLE

11 469

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
EN 3^E CYCLE

dont :

3 115 DOCTORANTES ET
DOCTORANTS

1 088 THÈSES D'EXERCICE

3 202

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
EN APPRENTISSAGE

16 664

STAGIAIRES DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

21

BIBLIOTHÈQUES

44

PLATEFORMES SCIENTIFIQUES
ET PÉDAGOGIQUES



DES FORMATIONS DE HAUT NIVEAU EN LIEN DIRECT AVEC LA RECHERCHE

En matière de formation, Université Paris Cité vise l'excellence pour toutes et tous : capable de servir avec exigence son public étudiant dans toute sa diversité, Université Paris Cité propose des parcours de formation attractifs, ouverts sur le monde, en prise avec les enjeux contemporains, favorisant innovation et pluridisciplinarité.

La réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants, et ce dès leur entrée à l'université, est une priorité. Le développement progressif de cursus souples et hautement modulaires communs à toutes nos Facultés, permettant de construire des parcours multidisciplinaires fondés sur une spécialisation progressive, répond à cet objectif.

De même, le développement des programmes et structures innovantes de formation – plateforme de simulation médicale, apprentissage en ligne et ressources numériques – formation par la recherche - mais également la valorisation de l'engagement étudiant et l'accès à des programmes d'aide à l'orientation confèrent à ses étudiantes et à ses étudiants un cadre d'études propice à la construction de leur projet professionnel.

Université Paris Cité renforce continuellement ses relations avec les partenaires du monde socio-économique de façon à articuler compétences et emplois et proposer une offre de formation toujours en adéquation avec le marché de l'emploi français et international.

Marqueur fort de l'ensemble des cursus proposés à Université Paris Cité, la formation par la recherche permet aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des compétences qui les préparent aussi bien à des carrières académiques qu'à des postes à responsabilité dans l'ensemble des secteurs économiques.

CHIFFRES CLÉS RECHERCHE

4 500

CHERCHEURES, CHERCHEURS,
ENSEIGNANTES-CHERCHEURES
ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

118

UNITÉS DE RECHERCHE

21

ÉCOLES DOCTORALES

TOP 100

DES UNIVERSITÉS AU NIVEAU
MONDIAL – 78^{ème}

2

PRIX NOBEL

1

PRIX CRAFOORD

1

MÉDAILLE FIELDS

1

PRIX HOLBERG

166

MEMBRES DE L'INSTITUT
UNIVERSITAIRE DE FRANCE



Comment affecter votre solde de taxe d'apprentissage à Université Paris Cité ?

1/ VERSEZ VOTRE SOLDE À L'URSSAF

> Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage 2022 sur la DSN 2023 (exigible le 5 ou 15 mai 2023) : <https://www.urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/contributions-de-formation-profe/la-taxe-dapprentissage-part-prin.html#Declaration-annuelle-flechage-solde>

2/ CHOISISSEZ UNIVERSITÉ PARIS CITÉ COMME BÉNÉFICIAIRE VIA LA PLATEFORME SOLTÉA

> À partir de fin mai 2023, connectez-vous à votre espace sécurisé sur la plateforme SOLTÉA : <https://www.soltea.gouv.fr/>

> Trouvez Université Paris Cité par sa dénomination, son numéro de Siret : 130 025 737 0001

> Consultez la liste de nos formations et structures éligibles au solde de la taxe d'apprentissage : <https://u-paris.fr/taxe-apprentissage/>

> Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à Université Paris Cité, à une de ses formations ou de ses structures éligibles

La caisse des dépôts versera à Université Paris Cité les montants collectés.

3/ SUIVEZ L'ÉTAT DE VOS VERSEMENTS DIRECTEMENT SUR VOTRE ESPACE SÉCURISÉ SOLTÉA

> <https://www.soltea.gouv.fr/>

TAXE D'APPRENTISSAGE

0,68 %

DE LA MASSE SALARIALE 2022

RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

87 %

PART PRINCIPALE DE LA TA (VERSÉE AUX CFA) perçues par les URSSAF depuis janvier 2022 (soit 0,59% de la masse salariale)

13 %

SOLDE DE LA TA perçu par les URSSAF (soit 0,09% de la masse salariale 2022)

Contact

taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à Université Paris Cité

u-paris.fr/taxe-apprentissage

DEFI – Formation Tout au Long de La Vie (FTLV)

Campus Saint-Germain-des-Prés - 8^e étage
45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e

01 76 53 46 30

taxe-apprentissage.defi@u-paris.fr

